

COUSANCE

La commune est labellisée “Ville prudente”

Afin de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routière, l'association Prévention routière a créé le label “Ville prudente”. Après un premier questionnaire très fourni, puis une visite d'une demi-journée de la part d'un jury de techniciens de la Prévention routière, la commune de Cousance a été appréciée vis-à-vis des travaux majeurs mis en œuvre notamment “Cap à l'ouest”, “Parc en lune”, la vidéo sécurité... À l'échelle nationale, cette année, 76 communes françaises viennent d'être labellisées “Ville prudente”, un label qui valorise l'engagement des élus œuvrant en faveur de la sécurité. Cousance vient d'obtenir ce label avec la distinction 2 cœurs. Très prochainement, des panneaux “Ville prudente” seront disposés à chacune des trois entrées principales de la commune.